

CACES® R484 PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

PUBLIC & PREREQUIS

Toute personne, débutante ou expérimentée, appelée à manipuler un pont roulant. Avoir 18 ans et posséder les aptitudes médicales requises.

OBJECTIFS GENERAUX

Maîtriser la conduite en sécurité des ponts roulants avec commande au sol conformément à la recommandation CACES® R484 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS).

Obtention d'un CACES® R484 catégorie 1 ou 2.

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le Décret N° 98-1084, Arrêté du 2 décembre 1998.

EFFECTIF

5 stagiaires maximum par session de formation

DURÉE

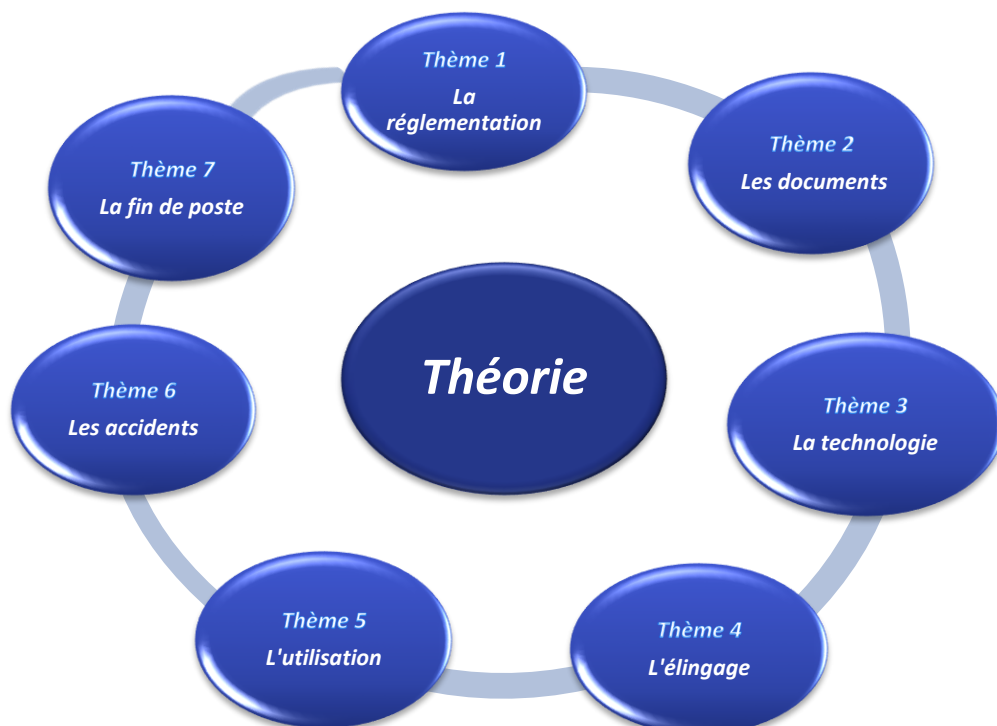
1 JOUR à 3 JOURS

LIEU

SITES DE TRELAZE et BEAUPREAU EN MAUGES (49)

PROGRAMME

Accueil et présentation de la formation



Formation pratique

- Plateau technique avec aire d'évolution intérieure
- Organisation par ateliers pédagogiques

Evaluation des acquis et synthèse du stage

Un livret de formation et une attestation de formation seront remis à chaque participant.

Attestation de formation individuelle

MOYENS MIS A DISPOSITION

Pont roulant avec commande au sol (hauteur sous crochet de 5m) équipé d'accessoires de levage

Plateau technique intérieur d'une surface de 300 m²

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Support pédagogique de type POWER POINT

VALIDATION DES ACQUIS

Formateurs qualifiés

Évaluation théorique et pratique en fin de module

Tests réalisés par AGENEAU FORMATION